L'état de la recherche en analyse du discours dans les écrits universitaires en Europe

Berbra Samia Doctorat LMD 3ème cycle. 3ème année
Pr Raïssi Rachid
Université Kasdi Merbah Ouargla(Algérie)

Abstract :

Since the emergence of discourse analysis, anything that is produced orally is called discourse. Today, this situation has changed since the notion of discourse covers both oral production as writing. Moreover, researchers are contradictory in terms of polysemy, instability and the complexity of the term and the degree of use in academic writings. This article deals with the state of discourse analysis research in the academic literature in universities in Europe. Among doctoral theses published online, we were able to identify the high quality of the writings of the majority of theses and the different requirements that European universities, specifically British universities have about their students to position themselves as the best at the world level.

Keywords: discourse analysis, research status, academic writing, Europe, doctoral theses.

Résumé :

Depuis l'apparition de l'analyse du discours, on appelle le discours tout ce qui est produit oralement. De nos jours, cette situation a beaucoup changé du fait que la notion du discours recouvre aussi bien la production orale que la production écrite. D'ailleurs, les chercheurs se contredisent pour ce qui est de la polysémie, l'instabilité ainsi que la complexité du terme de discours et son degré d'utilisation dans les écrits universitaires. Cet article traite de l'état de la recherche en analyse du discours dans les écrits universitaires en Europe. Parmi les thèses de doctorat publiées en ligne, nous avons pu repérer la haute qualité des écrits de la majorité des thèses ainsi que les différentes exigences que les universités européennes, plus précisément les universités britanniques, posent sur leurs étudiants pour se positionner comme étant les meilleures au niveau mondial.

Mots-clés : analyse du discours, état de recherche, écrit universitaire, Europe, thèse de doctorat.

ملخص:

منذ ظهور تحليل الخطاب، نسمي الخطاب كل ما حدث شفويا. أما اليوم، فقد تغير هذا الوضع بسبب تغطية مفهوم الخطاب كل من الإنتاج الشفوي كما الكتابي.علاوة على ذلك، الباحثين متناقضون حول قضية تعدد المعاني وعدم الاستقرار وتعقيد الخطاب ومدى استخدامه في الكتابات الأكاديمية. وتتناول هذه المقالة موضوع حالة الابحاث في تحليل الخطاب في الأدبيات الأكاديمية في أوروبا. بين أطروحات الدكتوراه المنشورة على الانترنت، تمكنا من تحديد نوعية عالية من كتابات معظم الأطروحات والمتطلبات المختلفة التي تفرضها الجامعات الأوروبية، وتحديدا الجامعات البريطانية على طلابها لوضع أنفسهم في القمة على مستوى العالم.

الكلمات المفتاح: تحليل الخطاب, حالة الابحاث, الادبيات الاكاديمية, اوروبا, أطروحة الدكتوراه.

Depuis l'apparition de la discipline d'analyse du discours, son objet d'étude qui est le discours était cerné dans la production orale. Or, actuellement, le terme du discours s'élargit pour recouvrir, non seulement la production orale, mais également la production écrite qu'est le texte. De ce fait, cette notion est loin d'être stable. Sa définition varie d'un chercheur à un autre. En effet, certains chercheurs ont une vision restreinte et limitée du terme ; d'autres le comparent au texte ou à l'énoncé.

Le terme du discours a des délimitations bien floues. Au fait, il me semble que, dans le champ linguistique, la notion du discours est une notion polysémique. Par conséquent, elle recouvre les définitions les plus variables, voire les plus contradictoires. D'après Georges-Elia Sarfati[1], la notion de discours peut regrouper jusqu'à sept acceptions.

[1] Georges-Elia SARFATI, 2001, *Eléments d'analyse du discours*, NATHAN/VUEF, Paris.

Premièrement, le discours désigne le langage mis en action, c'est-à-dire qu'il est l'actualisation de la langue chaque fois que quelqu'un parle. C'est dans ce sens qu'Emile Benveniste définit le terme de discours. D'après ma vision, cette définition d'Emile Benveniste semble entretenir des liens en commun avec celle de Jean-Michel Adam : *« (...), un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) »*[2]...

Deuxièmement, le discours est considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. Cette définition est particulièrement liée à la grammaire de texte. Dans son article intitulé *Les bases théoriques en analyse du discours*[3], Alpha Ousmane Barry annonce que le discours semble être une extension de la grammaire textuelle vers une dimension transphrastique.

Troisièmement, vient l'acception d'Emile Benveniste signalant que le discours désigne toute instance d'énonciation (le « moi-ici-maintenant » du sujet parlant). Pour Emile Benveniste, le discours est considéré comme un énoncé ayant une dimension interactive.

Ainsi et avec l'apparition de la linguistique énonciative, la manière d'approcher le discours a changé en conséquence. Avec la prise en considération des conditions de production, le discours était conçu comme toute réalisation (verbale ou non) d'énoncés suivis de leurs situations de production et d'interprétation.

Par ailleurs, pour Louis Guespin *« l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. »* [4]. Cela veut dire que le discours s'oppose à l'énoncé.

D'autre part, au sens de Dominique Maingueneau, le discours est tout un système de contraintes dirigeant vers la production d'un nombre infini d'énoncés à partir d'un certain positionnement social ou idéologique. J'ai pu remarqué qu'il y a une relation entre l'acception de Louis Guespin et celle de Dominique Maingueneau. Les deux insistent sur le fait que le discours renferme un ensemble d'énoncés articulés dans une situation sociale ou idéologique.

En somme, je peux admettre une dernière acception. Le terme de discours renvoie à tout système non verbal. Selon Emile Benveniste[5], le discours n'est pas seulement limité au verbal, mais également aux signifiances qui se détachent du verbal (espaces, gestualité, couleurs, sonorités, pratiques diverses).

Malgré cette variété de définitions, j'ai pu comprendre que tous les auteurs et chercheurs se mettent d'accord sur le fait que le discours signifie toute production orale ou écrite par un sujet, comparable à la phrase ou au-delà (un texte) ainsi que son contexte. Il s'agit ici de la même idée développée par Michel Arrivé :

> *‹‹le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines »*[6].

Dans cet ordre d'idées, j'ai compris que la notion de discours est complexe. Elle dépasse les limites linguistiques. Elle est même considérée en tant que problème à l'intérieur de ce domaine. De ce fait, les linguistes sont obligés d'avoir recours à d'autres disciplines afin de donner un sens au discours en question.

---

[2] Jean-Michel ADAM, 1990, *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga, Luxemberg, p 23.
[3] En ligne, consulté le 15/12/2014, http://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf
[4] Louis GUESPIN, 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages*, Vol.6, N°23, pp. 3-24.
[5] Emile BENVENISTE, 1974, *Problèmes de linguistique générale I*, Collection Tell, Gallimard, Paris, p 45.
[6] Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris, p 233.

Depuis cette période, l'objet de l'analyse du discours n'était plus de rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit. Pourtant, l'analyse du discours comprend plusieurs définitions selon différents chercheurs. Sa définition la plus restreinte est qu'elle est considérée en tant que la science qui étudie le discours. Cependant, la définition de cette science reste toujours ambigüe, voire conflictuelle. Comme le reconnaît Deborah Schiffrin: *« Discourse analysis is widely recognised as one of the most vast, but also one of the least defined, areas of linguistics. »*[7] Cela veut dire que l'analyse du discours est largement reconnue comme l'une des zones les plus vastes, mais aussi les moins définies, de la linguistique.

Comme le mentionne *Le dictionnaire d'analyse du discours*[8] , cette discipline regroupe des définitions les plus contradictoires. Il s'agit des définitions vastes quand la discipline est considérée comme étant comparable à « l'étude du discours » ; des définitions restrictives, quand l'étude est centrée sur le discours qui s'inscrit dans un domaine précis.

Par ailleurs, l'analyse du discours n'est pas rapportée à un fondateur reconnu puisqu'elle est, comme le montre le dictionnaire d'analyse du discours, le résultat de *« la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes très anciennes (rhétoriques*, philologiques ou herméneutiques). »*[9]. En effet, je peux dire que ce nouveau champ de recherche est né de la collaboration entre des courants récemment intégrés dans le domaine de la linguistique -comme l'informatique, les sciences de la communication et autres- et des pratiques langagières très anciennes.

Selon Dominique Maingueneau, les recherches sur le discours profitent de leur singularité qui les inscrit dans le cadre des sciences du langage, tout en se manifestant en tant qu'un lieu de croisée pour l'ensemble des sciences humaines ou sociales. En effet, on peut avancer des recherches sur le discours aussi bien en partant de la linguistique qu'en partant de la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie, la psychologie, la théorie littéraire et autres. J'ai constaté que l'analyse du discours ainsi que son objet d'étude sont hétérogènes et instables. Puisque les recherches sur la notion du discours est le lieu par excellence où coexistent de nombreuses approches, l'analyse du discours est l'endroit de rencontre et d'échange entre les diverses disciplines.

En Europe, comme j'ai pu découvrir, les universités se concentrent sur l'efficacité et la haute qualité de leurs recherches. Ces dernières sont définies, généralement, en termes d'écrits des étudiants. Selon elles, pour que ces recherches avancent, elles exercent des comparaisons internationales de résultats et ne laissent passer aucune tentative de fraude ou de répétition.

Je cite l'exemple des universités britanniques. Ces dernières années, le monde universitaire britannique se caractérise par une forte exigence de qualité pour se confronter à la compétitivité nationale et internationale. L'intention et les préoccupations de tout instant de ces universités est de se positionner comme étant les meilleures au niveau mondial et attirer le plus d'étudiants étrangers possibles. Cela se voit clairement dans les travaux de recherche des doctorants. En recherchant les thèses publiées en ligne en analyse du discours de la bibliothèque britannique, j'ai remarqué qu'il existe des thèses, environ deux mille cinquante-sept thèses. Comme l'analyse du discours interfère dans presque toutes les disciplines, j'ai trouvé des thèses sur tout type de discours, à savoir le discours littéraire, le discours journalistique, le discours juridique et le discours médical.

Jusqu'à une époque récente, l'analyse du discours et son objet d'étude se limitaient dans le cadre des sciences du langage parce que dès lors l'analyse du discours s'intéresse aux phénomènes langagiers et se distancie de la littérature. C'est pour cette raison que je retrouve

[7] Deborah SCHIFFRIN, 1994, *Approaches to discourse*, Blackwell publishers, Oxford, p5.
[8] Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p 41.
[9] Ibid., p. 41.

rarement des thèses ou des mémoires ou même des articles traitant de la notion du discours littéraire.

Malgré cela, en continuant ma recherche sur les thèses publiées dans la bibliothèque britannique, j'ai pu repérer des travaux de recherche en analyse du discours littéraire. Cela montre le développement que l'Angleterre connaisse en matière d'analyse du discours. Non seulement des thèses et des mémoires mais aussi des ouvrages théoriques. En effet, la majorité des ouvrages sont écrits en anglais, tels que *Discourse and literature*[10] de TeunA.VanDijk et *Critical discourse analysis*[11] du même auteur, *Discourse analysis of biblicalliterature : whatit is and whatitoffers* [12] de Walter R.Bodine, etc.

Par ailleurs, pour mieux retracer le développement que connaisse l'Angleterre, je cite l'exemple du discours juridique. Ce dernier a des traits distinctifs. En effet, je note l'emploi d'un jargon spécifique ainsi que d'un registre élevé. Dans la langue du droit en France comme en Angleterre, j'ai remarqué l'usage singulier de certains termes appartenant au lexique de la langue en question. Au fait, la présence de termes français collabore dans une certaine mesure à rapprocher ces deux langues de spécialité (le français juridique et l'anglais juridique).

Pourtant, le discours juridique anglais se caractérise par l'usage des concepts qui lui sont caractéristiques. D'après Bernard Galonnier, ce genre de discours a un rôle primordial dans la common law. Selon lui *« le discours juridique anglais se singularise […] par une personnalisation du discours qui rend compte du rôle du juge dans la common law »*[13] . C'est ainsi que dans leurs jugements, les magistrats anglais, contrairement à leurs confrères français, loin d'être concis et synthétiques, se montrent fort communicatifs et n'arrêtent pas de faire preuve d'humour et de recourir à une langue impressionnante. Leurs discours sont distinctifs et, par la suite, révélateurs de la singularité de leur langue de spécialité. De même, comme le confirme Bernard Galonnier, cette manière de s'exprimer expose l'existence d'une approche pragmatique propre à la common law et d'un raisonnement analogique qui s'oppose à la démarche déductive que l'on attribue au droit romain.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages théoriques :

1- Deborah SCHIFFRIN, 1994, Approaches to discourse, Blackwell publishers, Oxford, p5.
2- Emile BENVENISTE, 1974, Problèmes de linguistique générale I, Collection Tell, Gallimard, Paris.
3- Georges-Elia SARFATI, 2001, Eléments d'analyse du discours, NATHAN/VUEF, Paris.
4- Jean-Michel ADAM, 1990, Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle, Mardaga, Luxemberg.
5- Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, 1986, La Grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française, Flammarion, Paris.
6- Teun Adraniaus VAN DIJK,1985, Discourse and Literature, Critical theory v.3, John Benjamins B.V, Amesterdam.
7- Walter RAY BODINE, 1995, Discourse analysis of biblical literature: what it is and what it offers, Scholars Pr, Cambridge.

Articles et revues :

1- Bernard GALONNIER, 15-18 | 1997, « Le discours juridique en France et en Angleterre », in ASp [En ligne], mis en ligne le 16 avril 2012, consulté le 16/12/ 2014. URL : http://asp.revues.org/3245 .
2- Louis GUESPIN, 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages*, Vol.6, N°23, pp. 3-24.
3- Teun Adraniaus VAN DIJK , 2001, «Critical discourse analysis», in *Handbook of discourse analysis, Blackwell*, Oxford, pp 352-371.

Dictionnaires et encyclopédies :

1- Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, Paris.

Webographie :

1- En ligne, consulté le 15/12/2014, http://www.infoamerica. org/teoria_articulos/ discurso01.pdf

[10] Teun Adraniaus VAN DIJK,1985, Discourse and Literature, Critical theory v.3, John Benjamins B.V, Amesterdam.
[11] Teun Adraniaus VAN DIJK , 2001, «Critical discourse analysis», in Handbook of discourse analysis, Blackwell, Oxford, pp 352-371.
[12] Walter RAY BODINE, 1995, Discourse analysis of biblical literature: what it is and what it offers, Scholars Pr, Cambridge.
[13] Bernard GALONNIER, 15-18 | 1997, « Le discours juridique en France et en Angleterre », in ASp [En ligne], mis en ligne le 16 avril 2012, consulté le 16/12/ 2014. URL : http://asp.revues.org/3245 .